



FICHE SIGNALÉTIQUE
180-016

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 180-016
Nom du produit : Décapant à graffitis
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Alcool de benzyle	100-51-6	30 - 60	DL50 1230 mg/kg (orale, rat)
Acide glycolique	79-14-1	3 - 7	DL50 1950 mg/kg (orale, rat)
Sulfate de diméthyl	67-68-5	1 - 5	DL50 14500mg/kg (orale, rat)
D-Limonène	5989-27-5	3 - 7	DL50 4400 mg/kg (orale, rat)
Esther de phosphate d'alcool éthoxylate	68585-36-4	1 - 3	Non disponible
Oleyl de polyoxyéthoxylate amine	58253-49-9	10 - 30	Non disponible

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Irritant pour les yeux.
Peau : Irritant pour la peau.
Inhalation: Les voies respiratoires sont irritées lorsqu'on respire la brume.
Ingestion: Cause une irritation gastro-intestinale, si ingurgité..

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun connu.
Peau : Aucun connu.
Inhalation : Aucun connu.
Ingestion : Aucun connu.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux si de l'irritation se développe.

Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : Ininflammable

Température d'auto-inflammation : Ne s'applique pas

Limites d'inflammation – air (%) : Non déterminée

Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée. La poudre chimique sèche ou l'eau peuvent être utilisées pour refroidir les contenants.

Équipement de protection : Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Porter un équipement de protection approprié.

Petit déversement : Diluer avec de l'eau et éponger ou absorber avec une matière inerte sèche et disposer du déchet dans un contenant approprié. Si nécessaire: Neutraliser le résidu avec une solution diluée de bicarbonate de soude ou équivalent. Pour terminer nettoyer en répandant de l'eau sur la surface contaminée et en disposer selon les règlements locaux ou régionaux requis par les autorités.

Grand déversement : Absorber avec une matière inerte et disposer du déchet dans un contenant approprié. Neutraliser le résidu avec une solution diluée de bicarbonate de soude ou équivalent. Disposer du matériel selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux établis.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Lunettes de sécurité et gants résistants aux produits chimiques.

Entreposage : Garder le contenant bien fermé. Ne pas congeler.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation générale des lieux de travail est recommandée.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux.

Peau : Lavage avant les repas et à la fin du quart de travail est adéquat.

Gants : Gants résistants aux produits chimiques.

Inhalation : Non nécessaire dans des conditions normales.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux. Éviter le contact avec les yeux.

Peau : Lavage avant les repas et à la fin du quart de travail est adéquat.

Gants : Gants résistants aux produits chimiques.

Inhalation : Non nécessaire dans des conditions normales.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce.
L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide
Couleur : Ambre
Odeur : Fruitée.
pH @ 1% : 2 à 3
Densité relative (g/cm³) : 1.02
Point d'ébullition : Non déterminé
Point de congélation : Non déterminé
Pression de vapeur : Non disponible
Matières volatiles (poids) : Non déterminé
Solubilité (eau) : Soluble
COV (%) : Non déterminé
Viscosité : Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable.
Polymérisation dangereuse : Non.
Conditions à éviter : Aucune connue.
Incompatibilités : Oxydants forts, acides, alcalins.
Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Alcool de benzyle	100-51-6	30 - 60	DL50 1230 mg/kg (orale, rat)
Acide glycolique	79-14-1	3 - 7	DL50 1950 mg/kg (orale, rat)
Sulfate de diméthyl	67-68-5	1 - 5	DL50 14500mg/kg (orale, rat)
D-Limonène	5989-27-5	3 - 7	DL50 4400 mg/kg (orale, rat)
Esther de phosphate d'alcool éthoxylate	68585-36-4	1 - 3	Non disponible
Oleyle de polyoxyéthoxylate amine	58253-49-9	10 - 30	Non disponible

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Irritant pour les yeux.
Peau : Irritant pour la peau.
Inhalation: Les voies respiratoires sont irritées lorsqu'on respire la brume.
Ingestion: Cause une irritation gastro-intestinale, si ingurgité..

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Effets cancérogènes : Aucun connu.
Effets mutagènes : Aucun connu.
Effets tératogènes : Aucun connu.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ce produit a une bonne biodégradabilité. Les produits de dégradation peuvent être : oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : D2B Matières causant d'autres effets toxiques.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.